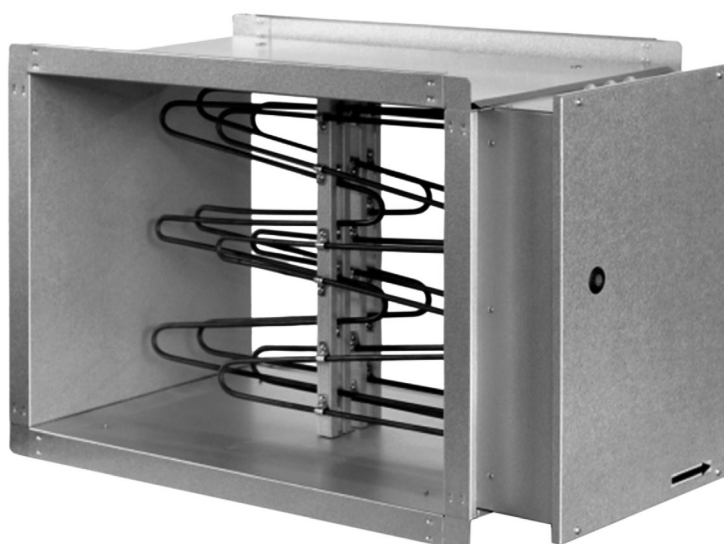


BATR R010

Batterie rectangulaire électrique

Régulation de puissance intégrée par signal externe 0-10V



SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS.....	3
1.1 Avertissements	3
1.2 Consignes de montage et de sécurité	3
1.3 Réception – Stockage	4
1.4 Garantie.....	4
2. PRÉSENTATION GAMME / PRODUIT	4
3. INSTALLATION	5
3.1 Caractéristiques.....	5
4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE.....	6
4.1 BATR-R010 Monophasée.....	7
4.2 BATR-R010 Triphasée.....	8
5. MISE EN SERVICE - MAINTENANCE - ALARMES	10
5.1 Consignes de sécurité	10
5.2 Mise en service.....	10
5.3 Maintenance et alarme	10
6. GESTION DES DÉCHETS	11
6.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux.....	11
6.2 Traitement d'un DEEE Professionnel	11

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Avertissements

Ce produit a été fabriqué en respectant de rigoureuses règles techniques de sécurité, conformément aux normes de la CE. La déclaration CE est téléchargeable depuis le site internet (coordonnées en dernière page). Avant d'installer et d'utiliser ce produit, lire attentivement ces instructions qui contiennent d'importantes indications pour votre sécurité et celle des utilisateurs, pendant l'installation, la mise en service et l'entretien de ce produit. Une fois l'installation terminée, laisser cette notice disponible pour toute consultation ultérieure. L'installation de ce produit et toutes autres interventions (mise en oeuvre, raccordements, mise en service, maintenance) doivent être obligatoirement effectuées par un professionnel appliquant les règles de l'art, les normes et les règlements de sécurité en vigueur. Elle doit être conforme aux prescriptions relatives à la CEM et à la DBT.

La responsabilité du constructeur ne saurait être engagée pour des éventuels dommages corporels et/ou matériels causés alors que les consignes de sécurité n'ont pas été respectées ou suite à une modification du produit.

Les batteries BATR R010 sont destinées à être insérées dans des réseaux de conduits rectangulaires rigides en acier galva ou en alu pour des applications de chauffage dans les bâtiments tertiaires.

- Installation à l'intérieur des locaux
- Vitesse dans la batterie comprise entre 1.5 m/s et 10 m/s
- Température environnement entre -20°C / +50°C
- Humidité relative maxi 95% sans condensation
- Atmosphère non potentiellement explosive
- Atmosphère à faible salinité, sans agents chimiques corrosifs

1.2 Consignes de montage et de sécurité

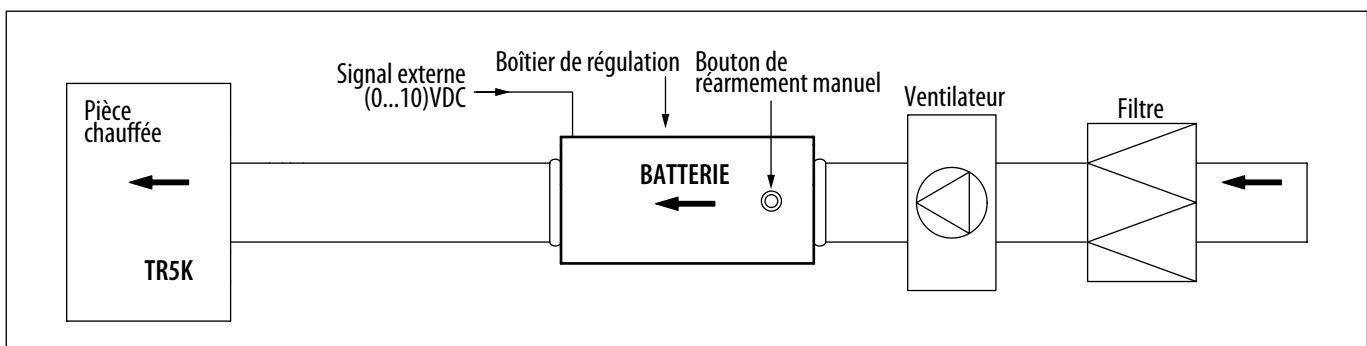
S'équiper des EPI (Equipement de Protection Individuelle) appropriés avant toute intervention.

Si des travaux sont à effectuer dans l'appareil, couper l'alimentation électrique sur le disjoncteur principal et s'assurer que personne ne puisse le remettre en marche accidentellement.

Vérifier le raccordement de la prise de terre.

Ne pas toucher la carte électronique lorsque l'appareil est sous tension. Le circuit de commande n'est pas isolé du circuit d'alimentation de puissance de l'appareil.

- Pour réseaux rectangulaires rigides en acier galvanisé ou en alu A1 (M0).
- Installation verticale : le flux doit être ascendant.
- Installation horizontale : positionner la batterie de manière à ce que le boîtier de connexion ne se trouve pas dessous.
- Fixation du capot par vis.
- Accès au couvercle indispensable (réarmement manuel). La batterie doit pouvoir être démontée pour remplacement et maintenance.
- Possibilité d'isoler extérieurement la batterie avec un isolant A1 (M0). Ne pas isoler le couvercle.
- Respecter le sens de l'air indiqué par la flèche.
- Respecter une distance de 2 fois le diamètre entre la batterie et les autres composants du réseau en particulier les filtres.
- Respecter une distance de 100 mm entre la batterie et les matériaux environnants.
- Le réseau ne doit pas être totalement obturé.



1.3 Réception – Stockage

En cas de manque, de non-conformité, d'avarie totale ou partielle des produits délivrés, l'Acheteur doit conformément à l'article 133-3 du Code du commerce émettre des réserves écrites sur le récépissé du transporteur et les confirmer dans les 72 heures par lettre recommandée avec un double à destination du vendeur. La réception sans réserve du matériel prive l'Acheteur de tout recours ultérieur contre nous.

Le produit doit être stocké à l'abri des intempéries, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature durant son transport l'amenant du fournisseur au client final, et sur le chantier avant installation.

1.4 Garantie

Le matériel est garanti 24 mois à compter de la date de facturation. La garantie se limite au remplacement des pièces ou du matériel dont le fonctionnement est reconnu défectueux par VIM, à l'exclusion de toutes indemnisations ou pénalités. Les frais de main d'œuvre, de dépose repose, de déplacement lié au remplacement sont à la charge du Client. Sont exclus de notre garantie, les défauts liés à une utilisation anormale ou non conforme aux préconisations de nos notices, les défauts constatés par suite d'usure normale, les incidents provoqués par la négligence, le défaut de surveillance ou d'entretien, les défauts dus à la mauvaise installation des appareils ou aux mauvaises conditions de stockage avant montage. En aucun cas, le fabricant n'est responsable du matériel transformé, réparé, même partiellement.

2. PRÉSENTATION GAMME / PRODUIT

- Dimensions B x H : 400x200 à 1000x500 mm
- Puissance de 6 à 66 kW
- Alimentation mono 230V 50Hz ou tri 400V 50Hz.

Construction standard

- Virole rectangulaire et boîtier de raccordement IP44 en acier traité Aluzinc.
- Raccordement par joints étanches de classe C.
- Passe-fils IP44 à découper.
- Éléments chauffants blindés en acier Inox 304.

Boîtier de régulation intégrant :

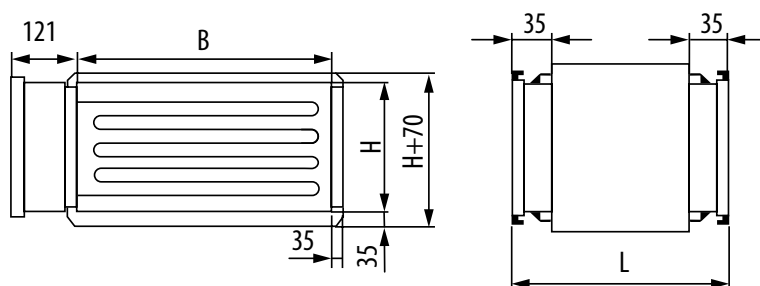
- 1 régulateur PID électronique de puissance type Triac.
- 1 capteur de débit d'air de sécurité (1,5 m/s).
- 1 thermostat de sécurité à réarmement automatique 50°.
- 1 thermostat de sécurité à réarmement manuel, consigne 100°C.
- 3 LED d'indication de chauffe (rouge) / mode de fonctionnement-défaut (verte) / présence tension (jaune).
- Bornier de raccordement.

Fonctionnement :

- Pilotage par un signal 0-10V externe à raccorder sur le bornier.
- La régulation externe qui pilote la batterie doit inclure une post-ventilation permettant à la batterie d'être bien refroidie à l'arrêt du ventilateur.

3. INSTALLATION

3.1 Caractéristiques



Désignation	P. (kW)	I. (A)	Poids (Kg)	B (mm)	H (mm)	L (mm)	Débit mini 1,5 m/s	Débit maxi 10m/s
Alimentation monophasée 230V								
BATR R 400x200 6 kW Mono	6	27,3	12,2	400	200	370	440	2880
Alimentation triphasée 400V								
BATR R 400x200 6 kW Tri	6	8,7	12,2	400	200	370	440	2880
BATR R 400x200 9 kW Tri	9	13,0	13,2	400	200	370	440	2880
BATR R 400x200 12 kW Tri	12	17,3	14,0	400	200	370	440	2880
BATR R 400x200 15 kW Tri	15	21,7	16,0	400	200	420	440	2880
BATR R 500x250 6 kW Tri	6	8,7	13,0	500	250	370	680	4500
BATR R 500x250 12 kW Tri	12	17,3	18,0	500	250	370	680	4500
BATR R 500x250 24 kW Tri	24	34,7	26,3	500	250	600	680	4500
BATR R 500x300 9 kW Tri	9	13,0	14,3	500	300	370	810	5400
BATR R 500x300 15 kW Tri	15	21,8	17,3	500	300	370	810	5400
BATR R 500x300 24 kW Tri	24	34,7	22,0	500	300	370	810	5400
BATR R 500x300 30 kW Tri	30	43,4	26,0	500	300	440	810	5400
BATR R 600x300 9 kW Tri	9	13,0	16,0	600	300	370	980	6480
BATR R 600x300 18 kW Tri	18	26,0	20,0	600	300	370	980	6480
BATR R 600x300 27 kW Tri	27	39,1	25,0	600	300	440	980	6480
BATR R 600x300 36 kW Tri	36	52,0	29,0	600	300	520	980	6480
BATR R 600x350 12 kW Tri	12	17,3	17,0	600	350	370	1140	7560
BATR R 600x350 21 kW Tri	21	30,4	22,0	600	350	370	1140	7560
BATR R 600x350 30 kW Tri	30	43,4	27,0	600	350	370	1140	7560
BATR R 600x350 42 kW Tri	42	60,7	32,5	600	350	500	1140	7560
BATR R 700x400 15 kW Tri	15	21,7	18,0	700	400	370	1520	10080
BATR R 700x400 27 kW Tri	27	39,1	27,2	700	400	370	1520	10080
BATR R 700x400 42 kW Tri	42	60,7	32,4	700	400	370	1520	10080
BATR R 700x400 60 kW Tri	60	86,7	41,0	700	400	440	1520	10080
BATR R 800x500 21 kW Tri	21	30,4	24,0	800	500	370	2160	14400
BATR R 800x500 39 kW Tri	39	56,4	33,0	800	500	370	2160	14400
BATR R 800x500 66 kW Tri	66	95,4	49,0	800	500	500	2160	14400
BATR R 1000x500 24 kW Tri	24	34,7	31,0	1000	500	370	2700	14400
BATR R 1000x500 45 kW Tri	45	65,0	46,0	1000	500	370	2700	14400
BATR R 1000x500 66 kW Tri	66	95,4	61,0	1000	500	500	2700	14400

Ces données sont visibles sur l'étiquette signalétique présente sur chaque produit.

4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

L'appareil est équipé d'origine de deux thermostats de sécurité pour éviter la surchauffe: un thermostat à réarmement automatique (50°C) et un thermostat à réarmement manuel (100°C) placé sur le couvercle. **Ils doivent piloter un contacteur (non fourni) qui coupe l'alimentation générale de la batterie en cas de déclenchement.**

La batterie est livrée avec un shunt au bornier M/A qui autorise le fonctionnement de la batterie. Le shunt peut être remplacé par un contact externe qui permettra une autorisation de marche à distance en fermant le circuit.

Pour assurer l'asservissement du fonctionnement de la batterie électrique avec le ventilateur et gérer la chaîne de sécurité avec les thermostats, prévoir :

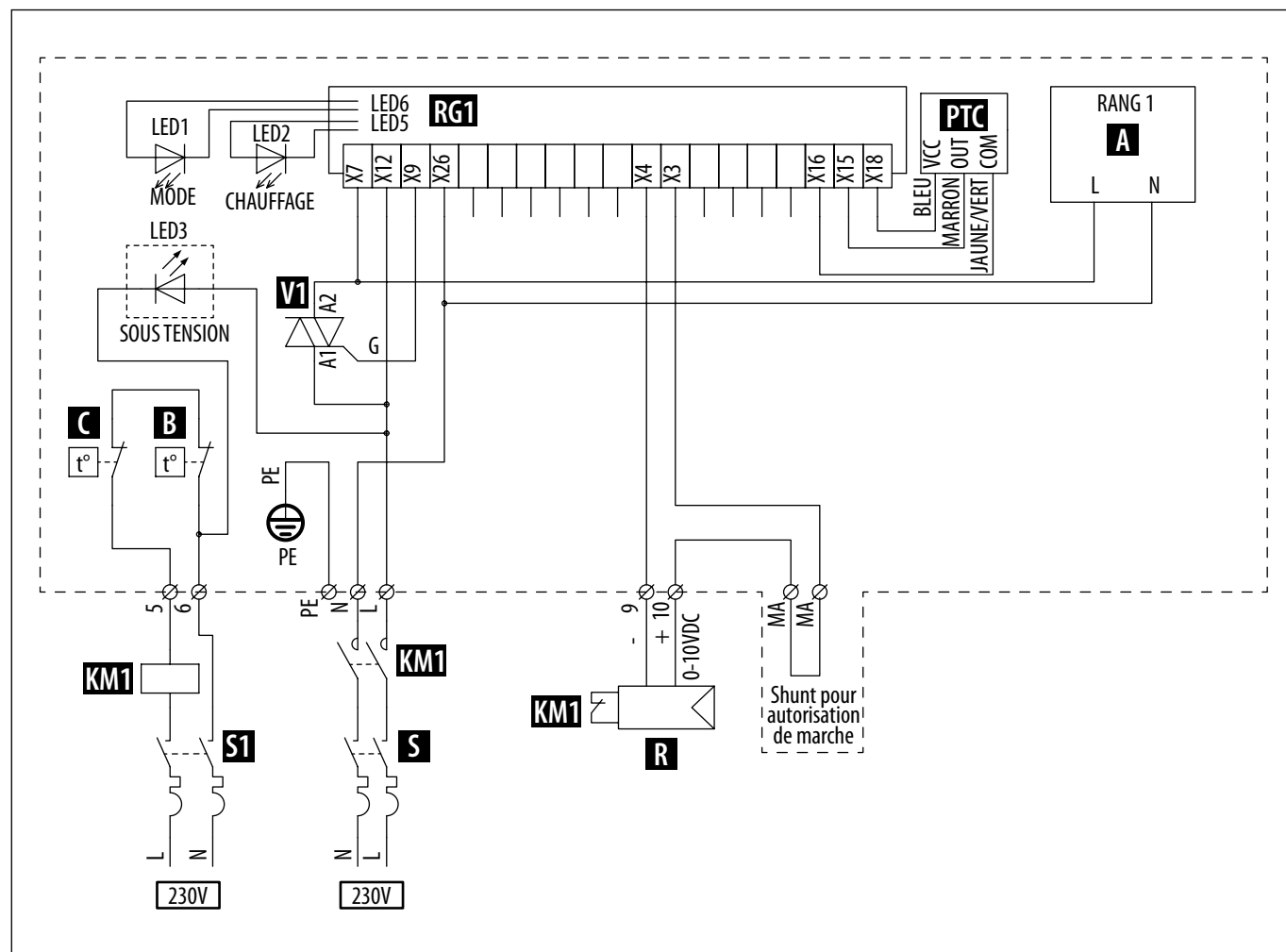
- Une régulation délivrant un signal 0-10 volts pour le pilotage de la batterie et assurant la fonction de post-ventilation lors de l'arrêt de la ventilation.
- Un contacteur de puissance pour gérer l'alimentation de la batterie électrique. Contacteur équipé d'un relais normalement fermé afin de renvoyer l'information de défaut à la régulation externe.
- Un disjoncteur de protection pour chaque alimentation.

Sections des câbles électriques :

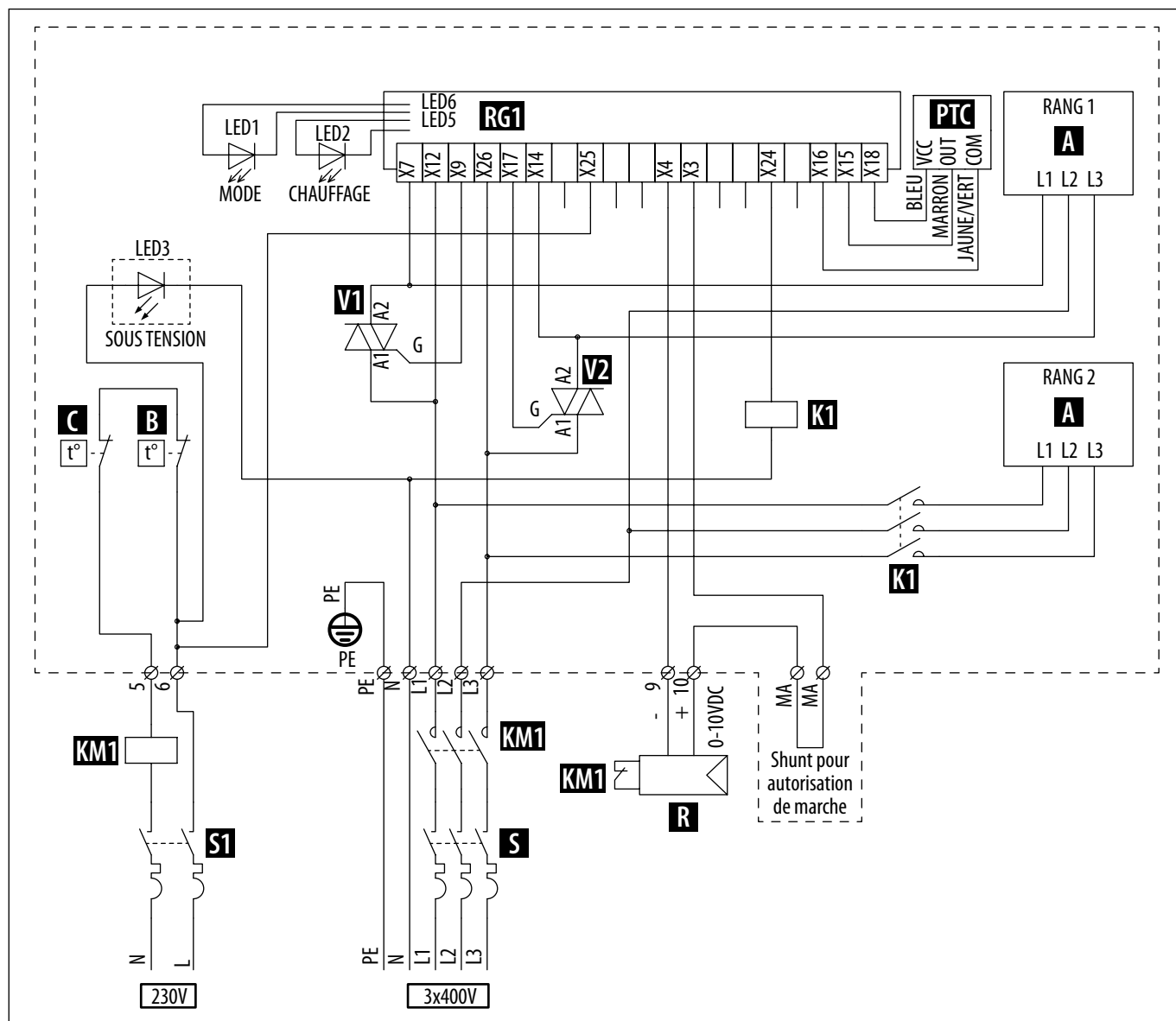
- Bornier de commande: prévoir des câbles de section $\leq 4 \text{ mm}^2$.
- Bornier de puissance : les capacités des borniers sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

	10 mm ²	16 mm ²
Mono 230V	$\leq 4,5\text{kW}$	$> 4,5\text{kW}$
Tri 400V	$\leq 15\text{kW}$	$> 15\text{kW}$

4.1 BATR-R010 Monophasée



Inclus dans la batterie		Accessoires	
RG1	Régulateur EKR-K KN1 NI PTC 2NTC	KM1	Contacteur alimentation batterie électrique
A	Résistances de chauffage	S	Disjoncteur de protection batterie électrique
B	Thermostat à réarmement automatique	S1	Disjoncteur de protection circuit de commande
C	Thermostat à réarmement manuel	R	Régulation externe
V1	Triac		
PTC	Capteur de débit d'air		



Inclus dans la batterie		Accessoires	
RG1	Régulateur EKR-K KN3 NI PTC 2NTC	KM1	Contacteur alimentation batterie électrique
A	Résistances de chauffage	S	Disjoncteur de protection batterie électrique
B	Thermostat à réarmement automatique	S1	Disjoncteur de protection circuit de commande
C	Thermostat à réarmement manuel	R	Régulation externe
V1 - V2	Triacs		
PTC	Capteur de débit d'air		
K1	Contacteur interne		

5. MISE EN SERVICE - MAINTENANCE - ALARMES

5.1 Consignes de sécurité

Avant la mise en route, la batterie doit être raccordée au réseau et le couvercle doit être fermé.

Le ventilateur doit être opérationnel.

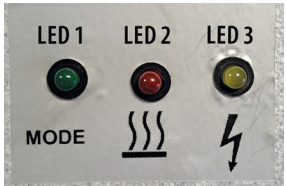
Couper l'alimentation avant l'ouverture du boîtier.

Voir § "1.2 Consignes de montage et de sécurité", page 3.

5.2 Mise en service

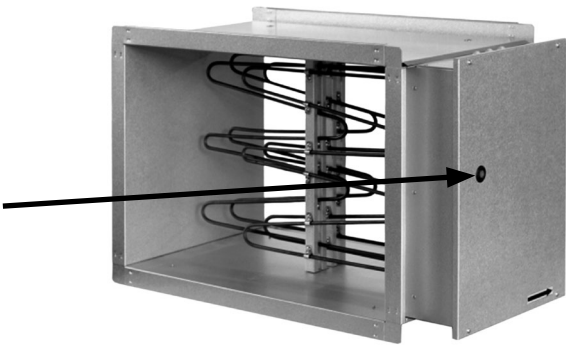
S'assurer de la présence d'un signal de commande 0-10V pour piloter la batterie et d'une post-ventilation à l'arrêt de la batterie.

Interprétation des couleurs de diodes:

	Pilotage par signal externe 0-10V	Défaut
LED 1 verte	Démarrage : clignote 1 fois toutes les 5 secondes pendant 30 secondes. Fonctionnement normal : clignotement 1 fois par seconde.	Absence de débit d'air : clignote 1 fois toutes les 5 secondes. Défaut de capteur de débit d'air de sécurité : allumage permanent.
LED 2 rouge	Allumée si chauffage Eteinte si batterie hors chauffage	
LED 3 jaune	Allumée si batterie sous tension Eteinte si batterie hors tension	

5.3 Maintenance et alarme

Vérifier les connexions électriques chaque année, l'absence d'encrassement et le bon état de la batterie.

Fonctionnement du thermostat de sécurité à réarmement manuel : Si le thermostat se déclenche, prendre les mesures suivantes : - Couper l'alimentation. - Chercher avec soin la raison pour laquelle le thermostat a déclenché. - Une fois l'erreur corrigée, appuyer sur le bouton "reset" du thermostat manuel situé sur le couvercle de la batterie	
--	--

6. GESTION DES DÉCHETS

6.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux

Les emballages (palettes non consignées, cartons, films, emballages bois) et autres déchets non dangereux doivent être valorisés par un prestataire agréé.

Il est strictement interdit de les brûler, de les enfouir ou de les mettre en dépôt sauvage.

6.2 Traitement d'un DEEE Professionnel

Ce produit ne doit pas être mis en décharge ni traité avec les déchets ménagers mais doit être déposé dans un point de collecte approprié pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Document non contractuel. Dans le souci constant d'amélioration du matériel, le constructeur se réserve le droit de procéder sans préavis à toute modification technique.

VIM

Les prés de Mégy Sud – SOUDAN

CS 60120 - 79401 ST MAIXENT L'ECOLE CEDEX

Tél. : +33(0)5 49 06 60 38 ou +33(0)5 49 06 60 25

sav@vim.fr - www.vim.fr